



PLOUENAN INFOS Feuillet Municipal

Décembre 2023

Vie municipale

Infos Pratiques :

Docteur :

DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Masseur-

Kinésithérapeutes :

Bodennec
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Ostéopathe :

Aurélie Bars 06.62.08.77.67
Valentine BRAS

Massage bien-être

Axelle MELENEC 06.72.17.53.04

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Argouarch-Chapdeleine-Seité-
Le Henaff
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-
APPRIOUAL
02.98.69.55.06

Pédicure-Podologue D.E.

M. SOURCEAU
02.98.69.53.49

Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mission locale :

à la Maison des Services les
mardis, mercredis et jeudis de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Médiathèque :

Mardi : 10 h à 12h /16h-à 18h30
Mercredi : 10h-12h/14h à 18h30
Vendredi : 10h-12h et 16h-18h30
Samedi : 10h-15h

Déchetterie communautaire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h15
Du mardi au samedi : 8h45-11h45 et
13h30 - 17h15
Justificatif de domicile obligatoire
02.98.29.82.11

Maison des Services au Public (MSAP) :

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44

Accueil de jour : PLOUENAN

02.98.68.10.36 AS Domicile

- Cléder

02.98.69.44.54



COMITÉ DES FÊTES DE PLOUÉNAN

Plouénan Marché de Noël

SAMEDI 16 DÉCEMBRE
SALLE LE CRISTAL
14H/19H

NOMBREUX ARTISANS

POMME DE TERRE AU LARD

SHOW DE DANSE: PASSION DANSE

EMBRASEMENT PYROTECHNIQUE

**PRÉSENCE DU PÈRE NOËL ET
BALLADE EN CALÈCHE**

COURIR ET MARCHER A PLOUENAN

LE 10 DECEMBRE 2023

PARCOURS COURSE 10 et 16 KMS, MARCHÉ 10 KMS

POT DE L'AMITIE OFFERT

OUVERTE A TOUTE LA POPULATION

GRATUIT - RDV KERMARIA

9H15 MARCHÉ - 9H30 COURSE

**MISSION LOCALE-
Jeunes 16-25 ans**

La mission locale sera présente sur Ploué-
nan à la Mairie les 1er et 3ème jeudis après-
midi de chaque mois de 14h00 à 17h00.
RDV au 02.98.15.15.50
Permanences : les 6 et 21 décembre 2023

**Mairie
Etat Civil**

Afin de de vous accueillir dans les meilleurs
conditions, n'hésitez-pas à prendre rendez-
vous pour déposer un dossier de mariage, de
pacs, ou de faire une reconnaissance. -
02.98.69.51.11

**Carte nationale
d'identité**

Pour toutes demandes de carte nationale
d'identité vous devez prendre rendez-vous en
ligne en mairie de St Pol de Léon via le site de
réservation suivant : [https://www.rdv360.com/
mairie-de-saint-Pol-de-leon](https://www.rdv360.com/mairie-de-saint-Pol-de-leon)
Tél : 02.98.15.85.00

COLLECTE DE SANG

Salle Michel Colomb
SAINT POL DE LEON
De 9h à 13h
Sur rdv :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
Mardi 19 et mercredi 20 décembre
Mercredi 21 et jeudi 22 février
Mercredi 24 et jeudi 25 avril
Mercredi 10 et jeudi 11 juillet
Mercredi 7 et jeudi 8 août
Mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 octobre
Mercredi 11 et jeudi 12 décembre

**Recensement national
obligatoire à 16 ans - Jeunes nés
au mois de décembre 2007**

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se
faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout
jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile
avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet
une attestation de recensement valable pour les concours ou
examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Tél. : 09 70 84 51 51
<http://www.defense.gouv.fr/jdc>
csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr

La plume numérique
Prochaines permanences

Vendredi 1er décembre

PRENDRE RENDEZ-VOUS EN MAIRIE
02.98.69.51.11

L'Echoppe Solidaire

L'échoppe solidaire passera dans votre commune ! C'est une
épicerie solidaire dans laquelle les produits (alimentaires et non-
alimentaires) sont à -70 %. Toutes les personnes du Haut-Léon
Communauté sont concernées (sous conditions de ressources).
L'échoppe solidaire est présente tous les premiers mercredis du
mois, dans la Commune de Plouénan de 17h30 à 18h30 sur le
parking de la maison du filet brodé, près du cimetière.

Chauffage au bois : comment limiter les émissions de polluants ?

Le chauffage au bois peut constituer une source importante de pollution de l'air. Heureusement, des gestes simples peuvent
permettre de réduire considérablement la quantité de polluants atmosphériques libérés par cette pratique individuelle.

Le chauffage au bois : quels risques pour la santé ?

Pour de nombreuses personnes, le chauffage au bois représente une pratique sûre et naturelle. S'il est vrai qu'en théorie,
une combustion parfaite ne produirait que du dioxyde de carbone (CO₂), de l'eau et des cendres, en pratique la combustion parfaite n'existe pas. Ainsi, le
brûlage du bois provoque de la fumée contenant des substances toxiques : particules fines, particules de suie, dioxines, hydrocarbures aromatiques poly-
cycliques (HAP), composés organiques volatiles (COV).

Les gestes à adopter pour réduire son impact

Plusieurs solutions existent pour limiter l'impact de la combustion résidentielle sur l'émission des polluants :

- Utiliser un appareil performant, de qualité (label Flamme verte), installé et entretenu par un professionnel qualifié.
- Effectuer un allumage par le haut, pour réduire les émissions polluantes de 30 à 50 % lors d'un allumage à froid.
- Utiliser un bois de qualité, sec et propre, ayant une humidité inférieure à 25 %. Pour s'assurer d'avoir un combustible sec, il est possible de
choisir des essences qui séchent rapidement telles que le bois de feuillus : bouleau, charme, hêtre, peuplier, saule... A noter qu'il est déconseil-
lé d'utiliser du bois de chêne ou de résineux comme combustibles, ces derniers encrassant l'appareil de chauffage.
- Stocker le bois à l'abri de la pluie, dans un endroit bien ventilé, de préférence sur une dalle ou des palettes pour éviter un contact direct
avec l'humidité du sol.
- Quelle que soit l'essence de bois utilisée, il est préférable de choisir des bûches de petites tailles et fendues afin de s'assurer de la faible humi-
dité du combustible. Si possible, rentrez le bois à brûler 24 ou 48 heures à l'avance.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC
Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org -
www.mce-info.org



Nous sommes des alcooliques abstinents
et, proposons de l'aide à toute personne
qui rencontre des difficultés avec sa
consommation d'alcool.

L'alcoolisme est une maladie mortelle,
caractérisée par l'obsession de l'alcool et
la perte du contrôle de sa consommation.

**Les Alcooliques anonymes, c'est
quoi ?**
Des alcooliques provenant de tous
horizons, qui se réunissent dans le but de
devenir abstinents. L'objectif est de
transmettre un message de
rétablissement à l'alcoolique qui cherche
de l'aide.

Que font les Alcooliques Anonymes ?
Des réunions qui permettent aux
membres de partager leurs expériences.
Un programme de rétablissement qui
propose un nouveau mode de vie et
permet d'être heureux sans alcool.

La place de l'anonymat
L'anonymat permet aux membres de ne
pas être reconnus. Cela assure aux
membres la sécurité qu'en demandant de
l'aide, leur identité ne sera révélée à
personne.
L'accès aux réunions est totalement libre.
Aucune information personnelle ne vous
sera demandée.
Le désir d'arrêter de boire est la seule
condition pour être membre. Les AA ne
demandent ni cotisation, ni droit d'entrée.

**REUNIONS
ALCOOLIQUES
ANONYMES**

**LES MARDIS
20h30 - MORLAIX**
Foyer Jean Moulin
RUE JEAN MOULIN

**LES JEUDIS
20h00 - LANDIVISIAU**
Maison de l'aidant
9 RUE DES
MARRONNIERS

✉ aamorlaix@laposte.net
www.facebook.com/AA.morlaix.landivisiau

☎ 06 42 23 72 22

☎ N°Cristal 09 69 39 40 20

**Est-ce que je
pense avoir un
problème avec
L'ALCOOL ?**



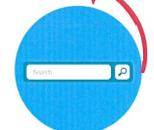
HABITANTS DU HAUT-LÉON
**PARTAGEZ NOUS VOS
EXPÉRIENCES DE VIE SUR
VOTRE TERRITOIRE !**



<https://qrco.de/beSyT5>



Photographiez le QR Code
avec une application
adaptée



Recopiez le lien url dans
votre barre de recherche
de votre navigateur



**Faculté
des Lettres &
Sciences Humaines**

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'administrateur de ce questionnaire
par email : anthony.farge@univ-brest.fr

Numérotation et recensement

Numérotation des habitations : retrait et pose des plaques

Le plan de numérotation des habitations de la commune a été réalisé par l'entreprise « La Poste ».

La distribution des plaques continue. Cette numérotation facilite la vie des administrés,

Le recensement INSEE de la population 2024 va se dérouler du 18 janvier au 17 février 2024.

Afin que ce recensement se déroule dans de bonnes conditions, je demande à tous les foyers qui ne l'ont pas encore fait, de se présenter en mairie au plus vite pour retirer leur plaque et leur attestation de numérotation. Cette plaque doit être apposée de façon visible sur la propriété (boîte aux lettres, muret de clôture...) afin de permettre l'identification de la maison.

Je vous remercie sincèrement de votre collaboration.

Aline CHEVAUCHER, maire



ENEDIS

La tâche d'Enedis n'est pas encore achevée et certaines réparations restent à consolider. Ces travaux, également d'une ampleur jamais connue, débutent dès aujourd'hui et vont se poursuivre jusqu'en mars 2024. A l'instar de ce qui s'est passé pendant les trois semaines qui ont suivi la tempête, les équipes régionales vont être renforcées par des salariés venues d'autres régions qui, tout à tour, viendront prêter main forte aux équipes bretonnes. Enedis sera également épaulée par les AODE pour la réalisation de ces travaux et vous serez régulièrement informés de l'avancement des actions.

Pendant cette période, les activités propres à la consolidation du réseau électrique vont nécessiter, pour des durées de 4 à 8h, de réaliser des coupures d'alimentation en électricité. Je m'excuse par avance de la gêne que cela va occasionner et je compte sur votre compréhension et celle de nos clients. Je me tiens d'ailleurs, avec mes équipes, à votre disposition pour expliciter les opérations qui seront menées sur votre commune.

Pendant cette période, les mesures de prévention sont plus que jamais d'actualité :

- Ne jamais toucher des fils à terre
- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler les situations dangereuses au 09 726 750 + N° de votre département

Le travail qui reste à accomplir est très important, un plan de « reconstruction » va également s'engager, par la suite, pour augmenter le rythme de renouvellement des réseaux (les réseaux Basse Tension en fils nus notamment) en partenariat avec les syndicats d'énergie par une maîtrise d'ouvrage partagée. Celui-ci durera plusieurs années et sera développé prochainement.

Directeur Territorial Enedis Côtes d'Armor et Finistère

Médiathèque



Voici venir le mois du gel et des frimas...

La médiathèque fête la famille en ce mois de décembre et vous invite à découvrir les photographies prises pendant l'année auprès des habitants de Plouénan célébrant la beauté du lien intergénérationnel.

Pour se réchauffer l'âme, on vous invite à une veillée familiale autour du conteur Paul Rigolot le vendredi 8 décembre de 19h à 20h. Venez écouter l'histoire de la grotte des korrigans ainsi que de "Ti Jean du Bourg et le Strobine!".

Des histoires pour les grands et les enfants à partir de 7 ans sur inscription.

Et pour réchauffer l'intérieur de votre maison, la bibliothèque propose un atelier macramé consacré aux décorations de Noël le samedi 16 décembre de 10h à 12h.

Nathalie et Sara seront présentes pour vous guider dans la création d'étoiles et de sapin.

L'atelier est ouvert à tous à partir de 7 ans sur inscription.

La médiathèque sera exceptionnellement fermée pendant les fêtes le samedi 23 et 30 décembre et vous remercie d'avance de votre compréhension.

GRATUIT SUR INSCRIPTION, DE 7 ANS À 100 ANS
02 98 69 51 47 ou mediatheque.plouenan@gmail.com

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite d'heureuses fêtes ainsi qu'une belle année 2024 .

20 FORMATIONS EN ALTERNANCE DU BAC+2 AU BAC+5

3

PORTES OUVERTES ÉTUDES SUPÉRIEURES

17H-20H

- ✓ VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023
- ✓ VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023
- ✓ VENDREDI 16 FÉVRIER 2024

Ifac-Sup'Ifac



Pôle animation



Thème : vacances oct MÊME PAS PEUR!

Les enfants de Plouénan ne perdent pas une occasion pour faire la fête et surtout ils adorent se faire peur. Aux dernières vacances, l'alsh s'est transformé en lieu étrange avec toiles d'araignées, citrouilles et sorcières. Nous avons proposé des activités effrayantes comme l'escalade, une murder party, des histoires terrifiantes, la grotte magique (jeux dans le noir), des ateliers créatifs, du maquillage avec la médiathèque, le monstrueux gâteau, zombie dancing, un défilé dans les rues ...
Rien ne leur fait peur !



Prochaine parution : Février 2024
Les articles seront à déposer avant le 15 janvier 2024